

16 janvier 2013- Patrick Vaccari (extraits du rapport)

Ndlr - TGV-Albret : Rapport entier disponible Dans son rapport de novembre 2012 le Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable préconise des orientations sur les dispositions de réalisation des infrastructures de transports.

Extraits ci dessous:

Page 3/57

"Dans ces conditions les orientations probables ou souhaitables pour

les prochaines années dans le secteur des transports sont les suivantes :

1/ Compte tenu de la rareté des ressources publiques et privées, il convient que les

pouvoirs publics sélectionnent avec une grande attention les projets et ne lancent que

ceux dont la rentabilité, évaluée au regard de critères économiques, sociaux et

environnementaux, est la plus élevée."

Page 36/57

"

Conclusion

A l'issue de ce tour d'horizon, plusieurs constats peuvent être faits :

1/ Les nouveaux projets d'infrastructure de transport seront à

l'avenir beaucoup moins nombreux que depuis une douzaine d'années. La relative

saturation des réseaux, le ralentissement de la croissance économique et donc l'inflexion

des prévisions de trafic et surtout les difficultés financières de l'État comme les

évolutions des marchés financiers se conjugueront pour rendre le montage des projets

beaucoup plus difficile. La question de savoir quel mode de réalisation des nouveaux

projets choisir se posera donc moins fréquemment que par le passé.

Il est toutefois possible qu'elle se pose pour des objets nouveaux :

non pour la réalisation d'infrastructures nouvelles, mais pour la modernisation

d'infrastructures existantes, selon un schéma dont le GSM-R a, d'une certaine façon,

donné un premier exemple. Dans cette optique les opérations seront financièrement

moins ambitieuses, nécessiteront un temps de retour plus faible, et seront moins difficiles à boucler financièrement.

En toute hypothèse il convient, compte tenu de la rareté des

ressources publiques et privées, que les pouvoirs publics sélectionnent avec une grande

attention les projets et ne lancent que ceux dont la rentabilité socio-économique est la

plus élevée"

voir page 41/57

Bonne lecture

Salutations

Patrick